

## Proposition de compte-rendu d'ouvrage pour la Revue *Sociologie du Travail*

Pasquier (R), Simoulin (V), Weisbein (J), 2007, *La gouvernance territoriale. Pratiques, discours et théories*, LGGJ Droit et Société, Série Politique, 235 p.

En quelques années seulement, la notion de « gouvernance » a envahi nombre de lexiques professionnels, politiques et experts. Fait plus étonnant, elle s'est aussi invitée dans les arènes académiques, devenant par exemple en science politique et en sociologie politique un outil analytique de première importance. Accolée à l'adjectif « territorial », la gouvernance est apparue comme un sésame capable d'éclairer des problèmes complexes d'ingouvernabilité et d'interactions entre le public et le privé. L'immense mérite de l'ouvrage est de prendre au sérieux cet engouement tout en le mettant à distance. Ses auteurs s'engagent en effet dans un solide exercice intellectuel de dévoilement des pratiques, des discours et des théories, mais sans faire l'impasse sur la « nouvelle cartographie de la domination politique » qui semble se dessiner en même temps.

Dès l'introduction, Vincent Simoulin donne le ton en soulignant que la gouvernance possède trois vertus remarquables : le concept brise bien des frontières disciplinaires, la notion favorise une forte diversité d'usages sociaux, et le terme peut devenir le vecteur de recompositions dans l'action publique. L'auteur fait le constat que le flou des définitions, loin de décourager les usages, féconde au contraire de multiples réflexions sur le pluralisme, la créativité, l'innovation, la participation... D'une certaine façon, l'ouvrage prend acte du fait que la gouvernance territoriale est en passe de devenir une grille de lecture de la réalité à part entière.

Après que l'introduction ait argumenté cette posture analytique, la démarche est organisée en trois parties. Dans la première, deux auteurs déconstruisent les grammaires de la gouvernance dans le champ juridique (Jacques Caillosse) et dans celui de l'imaginaire économique (Robert Jessop). Dans la deuxième partie, trois auteurs s'intéressent à des exemples de reconfigurations de systèmes d'acteurs et aux « incarnations inaccomplies » que la gouvernance favorise sur l'organisation du temps de travail dans le Tarn (Michel Catlla), sur le développement économique en Bourgogne (Anne-France Taiclet) et sur l'action culturelle municipale à Toulouse (Thomes Hélie). Dans la troisième partie enfin, trois auteurs décrivent les « usages victorieux » de la gouvernance, à partir d'exemples sur le développement durable à Angers et à Lille (Antoine Goxe), sur les impératifs délibératifs des experts à Nantes, Bordeaux et Poitiers (Stéphane Cadiou), et sur les normes de justification avancées par l' élu animateur (Sébastien Ségas). Dans leur diversité, ces différents cas d'étude

constituent autant d'ouverture pour mieux comprendre les usages stratégiques de la gouvernance et les transformations sociales auxquelles ces usages contribuent.

La forte valeur ajoutée de l'ouvrage apparaît pleinement lorsque Romain Pasquier et Julien Weisbein proposent en conclusion une « prospective pragmatique » qui synthétise en quinze pages le volume et la portée de cette entreprise analytique. Leur réflexion prend appui sur les huit chapitres pour examiner la gouvernance territoriale au double prisme de sa labilité et de sa solidité persistante. Les auteurs défendent d'abord l'idée que la « mollesse constitutive de la gouvernance » lui donne une chair sociologique assez inédite. Les théorisations sur la gouvernance appellent une ouverture « post-disciplinaire » car la « grammaire des territoires » et la « polyphonie des énoncés experts » interdisent les postures trop idéologiques et bousculent les modes classiques de légitimation du politique. La gouvernance favorise visiblement des « braconnages intellectuels » qui s'émancipent des diagnostics sectoriels et qui réhabilitent la diversité des entreprises locales de production de sens. La flexibilité, l'instabilité, la fluidité, la labilité, l'hybride, le transversal... Voilà autant de notions plastiques qui contraignent l'observateur à faire l'économie des « grands soirs » et qui l'obligent à penser l'action publique locale dans toute sa complexité. Ce qui entraîne les auteurs de la conclusion sur un second constat paradoxal : la notion incarne aussi un mouvement de durcissement des idées et des pratiques, elle peut à tout moment se cristalliser dans des processus d'institutionnalisation de l'action collective, elle peut accompagner et produire des dispositifs, des techniques juridiques, des recettes, des croyances, une nouvelle grammaire... Ses « supports instrumentaux » ont ceci d'original qu'ils se forment à partir de logiques ascendantes, « par frottement et capillarité », et que les « courtiers » et autres « entrepreneurs de morale » qui les portent se situent en général à l'intersection de plusieurs champs d'activités. Mais l'évolution la plus difficile à appréhender concerne les nouveaux registres de justification politique en présence. Les procédures participatives et partenariales sont des armes et des ressources qui alimentent la compétition politique de façon plus aléatoire que standardisée, plus asymétrique qu'uniforme, et dans une dynamique où les élus locaux jouent souvent une partition décisive. Ainsi, la question du pouvoir, loin d'être dissoute dans les instruments, semble spécifiquement posée pour chaque configuration territoriale, en fonction de chaque contexte d'action publique. A l'heure où les métropoles urbaines et les régions montent en puissance dans le concert des institutions politiques, le diagnostic mérite, assurément, qu'on y prête attention.

Alain Faure, chercheur

PACTE – Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

BP 48 38040 Grenoble cedex 9